

Le seuil de signification : qu'est-ce que c'est ?

197 758 lectures
0 commentaire
Catégorie : Généralités

Article écrit par [L'équipe de la rédaction](#) (1262 articles)
Modifié le 13/03/2022
Dossier lu 1 123 646 fois



Le seuil de signification est le « montant au-delà duquel les décisions économiques ou le jugement fondé sur les comptes sont susceptibles d'être influencés ».

Cité dans les normes NEP 320 et NEP 450 des commissaires aux comptes et les normes NPLAB, NP 2400 (examen limité) et NP 2910 (audit d'états financiers dans une petite entité) des experts-comptables, il permet de limiter les risques sans avoir recours à une analyse exhaustive des écritures.

Le seuil de signification est une notion qui a longtemps été assimilée à l'audit. La première réaction d'un collaborateur de cabinet était alors de dire que cette notion concerne le [commissaire aux comptes](#).

Pourtant, de plus en plus de cabinets d'expertise comptable l'utilisent dans le cadre de leurs travaux de révision, au moment de l'arrêté des comptes (avant d'établir le bilan et la liasse fiscale). C'est encore plus vrai dans les cabinets qui utilisent les outils de travail

collaboratif avec leurs clients.

Pourquoi utiliser le seuil de signification ?

Le seuil de signification permet notamment :

- de stopper les travaux lorsqu'ils n'apportent plus aucune valeur ajoutée ;
- de cibler les éléments qui posent réellement problème et donc d'orienter les travaux de révision.

Le **plan comptable général** y fait expressément référence lorsqu'il parle du principe d'importance significative qui doit guider la rédaction de l'annexe des comptes annuels.

Dans le cadre des normes IFRS, il est aussi appelé seuil de matérialité.

En audit, il est utilisé pour la planification et la réalisation des procédures d'audit et lorsqu'il s'agit d'évaluer l'incidence des anomalies relevées au cours de sa mission et non corrigées. En vertu des NEP 911 et 912, ce seuil peut être réévalué au cours de la mission dès lors que des évolutions ou faits nouveaux apparaissent.

Ce seuil de planification des travaux permet de repérer les anomalies significatives pour éviter de produire une information comptable ou financière inexacte, insuffisante ou omise tout en limitant les travaux inutiles.

Qui homologue les NEP des CAC ?

Les NEP des commissaires aux comptes sont homologuées par le garde des sceaux (ministre de la Justice) puis publiées au Journal officiel.

Comment déterminer le seuil de signification ?

Le seuil de signification, lorsqu'il est utilisé au sein du cabinet, est en principe défini par l'expert-comptable, dossier par dossier. Il peut aussi être défini pour tout le cabinet afin de stopper les travaux lorsque ceux-ci sont considérés comme peu importants et risquent d'impacter la rentabilité du cabinet ou les honoraires du client (par exemple : interdiction de passer des écritures d'inventaire en-dessous de 15€).

Il est généralement utilisé dans le cadre des missions d'examen limité mais peut aussi être utilisé en mission de présentation des comptes.

Dans le cadre de la norme professionnelle NP 2400 relative à la mission d'examen limité, un renvoi est effectué à la NEP 320 des commissaires aux comptes.

Avec cette norme d'exercice professionnel, le commissaire aux comptes détermine un seuil de signification en fonction de son jugement professionnel. Ce seuil doit refléter sa perception de ce qui peut influencer le jugement des utilisateurs des comptes.

Le seuil de signification peut être déterminé en fonction :

- du résultat courant ;**
- du chiffre d'affaires (1% par exemple) ;**
- du résultat net (10% par exemple) ;**
- des capitaux propres (5%) ;**
- de l'endettement net.**

La structure des comptes, le secteur d'activité, l'identité des actionnaires, la présence ou non de risques potentiels, les informations importantes pour le destinataire des comptes influencent la détermination du seuil de signification.

Comment calculer le seuil de signification en audit ?

Le seuil de signification peut représenter un chiffre entre 1 et 5% des capitaux propres, 5 à 10% du résultat net ou du résultat courant ou encore de 1 à 3% du chiffre d'affaires. Tout montant inférieur au seuil de signification sera écarté des travaux de révision.

Il peut aussi représenter une combinaison de tous ces éléments et dépendre du secteur d'activité de l'entité.

Plus d'infos

NEP 320 Application de la notion de caractère significatif lors de la planification et de la réalisation d'un audit

Article à lire sur Compta Online : <https://www.compta-online.com/le-seuil-de-signification-quest-ce-que-est-ao1116>
Les articles : <https://www.compta-online.com/articles>

Avertissement : Ce site permet aux internautes de dialoguer librement sur le thème de la comptabilité. Les réponses des Internaute et des membres du forum n'engagent en aucun cas la responsabilité de Compta Online. Tout élément se trouvant sur ce site est la propriété exclusive de Compta Online, sous réserve de droits appartenant à des tiers. Toute copie, toute reprise ou tout usage des photographies, illustrations et graphismes, ainsi que toute reprise de la mise en page figurant sur ce site, ainsi que toute copie ou reprise en tout ou partie des textes cités sur ce site sont strictement interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

Toute reprise ou tout usage, à quelque titre que ce soit, des marques textuelles, graphiques ou combinées (comme notamment les logos) sont également interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

© 2003-2024 Compta Online
S'informer, partager, évoluer